



CPAM de la Charente
Service médical
A l'attention du médecin conseil
30 boulevard de Bury
BP 1389
16016 ANGOULEME CEDEX

Aussac-Vadalle, le 31 août 2021

Objet :

Demande accord pour le versement des prestations en espèces

PJ :

Copie des arrêts de travail

Copie des procès verbaux du Comité Médical Départemental de la Charente

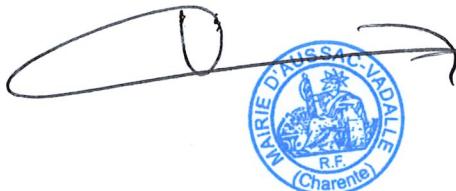
Docteur,

Monsieur LALUT Pascal immatriculé 1 62 09 16 015 050 04, domicilié 2 rue du Bois de la Croix RAVAUD 16560 AUSSAC-VADALLE, agent titulaire de la fonction publique territoriale, employé par notre collectivité, a bénéficié d'un an de maladie ordinaire du 27 juin 2020 au 26 juin 2021.

Monsieur LALUT Pascal a épuisé ses droits (décret n°60-58 du 11 janvier 1960 article 15 1^{er} alinéa), c'est pour cela que nous vous demandons votre accord pour que nous puissions lui verser les prestations en espèces.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Gérard LIOT



Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle
Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94
Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr
Internet : www.aussac-vadalle.fr